



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 14/12/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221213-127857-DE-1-1

Date de mise en ligne : 16/12/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 13
décembre 2022
D-2022/381**

Aujourd'hui 13 décembre 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 16h00 à 17h10, présidence de Madame Claudine BICHET.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 15h50, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h03, Madame Alexandra SIARRI présente à partir de 16h55, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 15h40, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 15h40, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 17h00, Monsieur Patrick PAPADATO présent jusqu'à 17h07.

Excusés :

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Madame Marie-Julie POULAT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI,

Fonds d'Intervention Local 2022. Affectation de subventions

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 19 mai 2008, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un Fonds d'Intervention Local et d'y affecter une enveloppe par quartier. Le Conseil Municipal dans sa séance du 29 mars 2022 en a précisé le montant global pour l'exercice 2022.

Sur cette base, je vous propose de procéder à l'affectation de ces crédits, au titre du mois de décembre 2022, pour les quartiers Bordeaux Maritime - Chartrons / Grand Parc / Jardin public - Centre - Saint Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux - Nansouty / Saint-Genès – Bordeaux Sud et La Bastide, selon les propositions des Maires Adjointes des quartiers concernés.

Un virement exceptionnel de 500 euros est effectué depuis l'enveloppe du quartier Nansouty / Saint Genès sur l'enveloppe du quartier Bordeaux Sud, à la suite d'un accord entre les élus des quartiers concernés, pour répondre aux demandes importantes des associations du quartier Bordeaux Sud.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2022 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2020.

Les critères d'attribution de ces fonds sont en cours de révision conformément aux orientations prises dans le cadre du « Contrat de la Démocratie Permanente ».

QUARTIER BORDEAUX MARITIME

Total disponible : 53 223 euros

Montant déjà utilisé : 48 600 euros

Affectation proposée : 4 623 euros

Reste disponible : 0 euro

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Cie APSARAS Théâtre - Le Cerisier	Soutien à l'organisation d'un festival de théâtre	750,00
Interlude	Aide à l'organisation d'un évènement "Solijeux, la solidarité par les jeux"	1 000,00
Mégaphone Bacalan	Participation à l'organisation de deux concerts dans le quartier Bacalan	1 873,00
Vie à l'art	Aide au financement d'un concert et d'ateliers divers	1 000,00
TOTAL		4 623,00

QUARTIER CHARTRONS – GRAND PARC – JARDIN PUBLIC

Total disponible : 64 137 euros

Montant déjà utilisé : 45 300 euros

Affectation proposée : 9 794,00 euros

Reste disponible : 9 043 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
-------------------------------------	---------------	----------------------------

Agence Sens Commun	Participation à une exposition itinérante au sein des structures partenaires du quartier du Grand Parc	1 147,00
Association des Brocanteurs des Chartrons - ABC	Aide à l'organisation de la Fête du Vin Nouveau de la rue Notre-Dame	1 000,00
Dynamic Chartrons	Participation aux décorations de Noël des commerçants du quartier des Chartrons	2 500,00
Football Club Bordeaux Aquitaine 33	Soutien aux interventions "sports-santé"	1 000,00
La Mémoire de Bordeaux Métropole	Participation à l'organisation du 29ème salon d'expression photographique	1 000,00
Les Amis de Clithène	Soutien pour l'aide aux familles les plus défavorisées et participation aux voyages linguistiques et pédagogiques en Europe	1 147,00
Les Caprices de Marianne	Aide à l'approche de la musique classique de manière ludique, en partenariat avec le centre d'animation du Grand Parc, la médiathèque du Grand Parc et au parc Rivière	2 000,00
TOTAL		9 794,00

QUARTIER CENTRE VILLE

Total disponible : 60 311 euros

Montant déjà utilisé : 22 380 euros

Affectation proposée : 18 780 euros

Reste disponible : 19 151 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Achillee & Ciboulette	Participation au projet de végétalisation de la place Saint Christoly	1 880,00
Comité de Quartier Brach Vincennes	Aide à la continuité de la mission auprès des séniors du quartier	2 000,00
Faubourg Saint-Seurin	Aide au projet "Vignes En Ville"	4 000,00
La Volière	Soutien à l'organisation d'un bal chanté	900,00
Le Village de la Grosse Cloche	Participation à l'organisation d'un spectacle de Noël	2 000,00
TOTAL		10 780,00

Transferts de crédits	Objets	Montants (en euros)
------------------------------	---------------	----------------------------

Direction Générale des Affaires Culturelles	Contribution à la réalisation d'une fresque murale rue de la Rousselle	8 000,00
TOTAL		8 000,00

QUARTIER SAINT AUGUSTIN – TAUZIN – ALPHONSE DUPEUX

Total disponible : 48 055 euros

Montant déjà utilisé : 33 774,25 euros

Affectation proposée : 5 600 euros

Reste disponible : 8 680,75 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Association des Commerçants "Barriere De Pessac" Bordeaux Talence	Participation au festival du commerce	1 500,00
LE 4 de Bordeaux	Aide au fonctionnement de l'association	2 600,00
Les Jeunes de Saint Augustin - JSA	Soutien au remplacement d'un électroménager pour la Maison des 5 sens	1 500,00
TOTAL		5 600,00

Cette délibération annule et remplace la demande Cœur de Saint Aug présentée lors du Conseil Municipal du 07 juin 2022 car il y avait une erreur dans l'intitulé de l'association (Saint Augustin 2015).

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Saint Augustin 2015	Aide à l'organisation de la Fête du Printemps de St Aug'	1 800,00
	Participation au projet de ramassage des masques COVID	1 164,25
	Participation au projet d'une œuvre murale réalisée par une artiste	2 110,00
TOTAL		5 074.25

QUARTIER NANSOUTY – SAINT GENES

Total disponible : 42 300 euros

Montant déjà utilisé : 28 440 euros

Affectation proposée : 4 850 euros

Virement au quartier Bordeaux Sud : 500 euros

Reste disponible : 8 510 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Association Nansouty Village	Participation à l'installation d'un manège au Noël de Nansouty	1 350,00

Chemins d'Esperance	Aide d'une journée festive au sein du parc de l'EHPAD Le Sablonat	1 500,00
La Reverb'	Participation à l'inauguration de la place des Capucins	2 000,00
TOTAL		4 850,00

QUARTIER BORDEAUX SUD

Total disponible : 62 566 euros

Montant déjà utilisé : 61 750 euros

Affectation proposée : 1 300 euros

Virement du quartier Nansouty / Saint Genès : 500 euros

Reste disponible : 16 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
La Reverb'	Participation à l'inauguration de la place des Capucins	1 300,00
TOTAL		1 300,00

Cette délibération annule et remplace la demande Le Village Saint Michel présentée lors du Conseil Municipal du 04 octobre 2022 car il y avait une erreur dans l'intitulé de l'association (Association des Commerçants et Artisans du quartier Saint Michel).

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Association des Commerçants et Artisans du quartier Saint Michel	Aide à l'organisation de la fête de la Saint Michel	1 000,00
TOTAL		1 000,00

QUARTIER BASTIDE

Total disponible : 53 091 euros

Montant déjà utilisé : 51 550 euros

Affectation proposée : 1 500 euros

Reste disponible : 41 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Association des parents d'élèves Billie Holiday	Aide aux actions et événements diverses pour la nouvelle école	500,00
Calixte Coeur de Bastide	Participation à l'arbre de Noël de la place Calixte Camelle	1 000,00
TOTAL		1 500,00

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser l'ensemble des subventions et procéder aux transferts financiers nécessaires sur l'imputation comptable 65748,
- signer, lorsque cela est nécessaire, les conventions ou avenants aux conventions initiales avec les associations bénéficiaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

NON PARTICIPATION AU VOTE de Messieurs Stéphane GOMOT, Francis FEYTOUT, Mathieu HAZOUARD, et Vincent MAURIN et Mesdames Harmonie LECERF MEUNIER, Tiphaine ARDOUIN, Sylvie SCHMITT, Marie-Julie POULAT, Alexandra SIARRI, et Anne FAHMY

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 décembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET

Mme GARCIA

Délibération 380 : Fonds d'intervention local 2022 – Affectation des subventions. Je précise e la non-participation au vote de Stéphane GOMOT, de Francis FEYTOUT, de Mathieu HAZOUARD, de Vincent MAURIN, de Mesdames Harmonie LECERF MEUNIER, Tiphaine ARDOUIN, Sylvie SCHMITT, Marie-Julie POULAT et Alexandra SIARRI et Madame Anne FAHMY.

Mme BICHET

Merci. Une délibération qui concerne le FIL, assez classique.

Je vois donc des interventions. Madame CERVANTÈS-DESCUBES.

Mme CERVANTÈS-DESCUBES

Nous nous abstenons sur cette délibération, et nous souhaitons mettre une note au PV.

Note transmise :

Vote abstention. Nous nous abstenons, car nous sommes en désaccord avec certaines subventions par exemple sur le quartier Chartrons Grand Parc. Donner 2 500 euros de subventions aux commerçants des Chartrons pour les décorations de Noël et 1 000 euros pour l'organisation de la Fête du Vin, il nous semble qu'il y a d'autres choses à faire avec l'argent public dans les quartiers, subventionner des associations qui viennent en aides aux plus démunis par exemple...

Mme BICHET

Merci beaucoup Madame CERVANTÈS-DESCUBES. Madame ECKERT.

Mme ECKERT

D'abord, je n'ai pas eu de réponse à ma question posée dans la précédente délibération. J'aimerais bien aussi qu'on me réponde. Bien sûr, je suis toute seule, je ne compte pour rien, mais quand même j'aimerais bien avoir des réponses quand je pose des questions. Cela, c'est dit.

Pour cette délibération sur laquelle nous voterons pour, une fois de plus, ce qui interpelle le collectif Bordeaux en Luttés dans cette délibération, c'est la disparité dans les demandes de subventions selon les quartiers. Comment se peut-il que la mairie de quartier du centre-ville qui fourmille sans nul doute de pléthore d'associations et d'autant de projets ne soit pas plus sollicitée pour des demandes de subventions ? Nous interrogeons encore le manque de publicité qui est faite autour de cet argent disponible d'autant plus que régulièrement ce sont les mêmes associations que nous sommes appelés à soutenir.

Il ne s'agit toujours pas de remettre en question le travail fourni par tous les bénévoles et salariés qui travaillent pour elle, mais plutôt d'interroger cet état de fait et d'éviter qu'une forme de clientélisme se mette en place à l'insu de votre plein gré par manque de candidatures. De plus, dans vos désirs de démocratie participative permanente et inclusive, pourquoi ces subventions qui concernent des quartiers précis ne sont-elles pas votées par les habitants lors des conseils de quartier ? Les associations pourraient venir, lors de ces conseils, présenter leur projet. Cela permettrait de plus de renforcer leurs liens avec les habitants. Si votre réponse est « parce que c'est la loi », il faut convenir que la loi comme trop souvent est un frein à l'émancipation populaire. Il est pourtant possible de mettre dès aujourd'hui cela en place sans déroger au code. Les votes pourraient se tenir dans les quartiers et le conseil n'aurait qu'à les approuver ici de manière tout à fait légale. Mais aujourd'hui, les conseils de quartier sont encore des lieux de propagande au mieux d'échanges inscrits dans un temps trop court et où rien n'y est réellement décidé. La mise en place du vote par les habitants du quartier autour de subventions allouées à des associations serait une marche de plus vers la nécessité d'une société organisée autour d'une base populaire décisionnaire.

Le collectif Bordeaux en Luttés vous propose de réfléchir sereinement à la pertinence de cette proposition et à sa faisabilité. Nous n'interviendrons pas sur les prochaines délibérations qui soulèvent pour nous les mêmes questionnements.

Par ailleurs, nous voterons donc pour la délibération 381. Merci.

Mme BICHET

Je vous remercie, Madame ECKERT. Delphine JAMET va apporter une réponse à votre précédente question.

Delphine.

Mme JAMET

J'ai oublié d'appuyer sur le bouton tout à l'heure, donc, excusez-moi. Du fait de la privatisation du laboratoire, très clairement derrière on passe par des marchés publics pour faire faire des prélèvements et les analyses quand on a besoin de prélèvements et d'analyses pour tous les services de la Ville de Bordeaux, et aujourd'hui les questions de services de prévention sont mutualisées au niveau de Bordeaux Métropole. Donc, cela se fait plutôt à ce niveau-là, mais cela concerne effectivement tout le service qui aurait besoin d'un prélèvement.

Mme BICHET

Merci Delphine. Je vais donc mettre au vote cette délibération. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Votes pour ? Je vous remercie.

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2022 SUR LA BASE DES MONTANTS 2020
ASSOCIATION NANSOUTY VILLAGE	2 518,50
CALIXTE COEUR DE BASTIDE	192,35
FOOT BALL CLUB BORDEAUX AQUITAINE 33	44,00
INTERLUDE	82 743,00
LA MEMOIRE DE BORDEAUX METROPOLE	26 444,98
LA REVERB'	75,00
LE 4 DE BORDEAUX	5 485,35
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	491 405,97
SAINT AUGUSTIN 2015	2 245,00